

Les différentes COMMISSIONS de l'APEL de **CHARLES DE FOUCAULD** et leur fonctionnement

Nous sommes heureux à Charles de Foucauld d'accueillir de nombreux parents au **travail en Commissions**. Dès la rentrée, des dispositions sont à prendre en compte et des règles à respecter de façon à harmoniser les pratiques et le travail des Commissions.

1°) - Le **Cadre général** : méthode de travail et activités des commissions

Le principe de fonctionnement d'une commission fait appel à ce souci primordial d'inscrire son action dans la continuité éducative et le style spécifique qu'entend promouvoir l'Etablissement. Une règle de bon fonctionnement s'impose :

agir en concertation avec les différents responsables, qui sont, directement d'abord, le **Président de l'APEL**, secondairement les directeurs pédagogiques et le Chef d'Etablissement-Ordonnateur.

2°) - Les **Actions** :

Les actions à entreprendre doivent non seulement être pensées, discutées, mais encore, lorsqu'elles sont retenues, elles sont à mener de A à Z. Il s'agit de saisir les implications et les interférences avec le fonctionnement ordinaire de l'Etablissement. Nous avons à *gérer en priorité l'ordinaire*, lequel est exigible à chaque instant pour le bien de tous et de chacun. Une idée se traduit obligatoirement, sauf à être vaine, par des formes de concrétisation qui sont à prendre en compte et dont les acteurs habituels de la vie scolaire ne peuvent être surchargés. Les implications et contraintes matérielles sont à partager équitablement et à porter d'abord par les initiateurs des projets.

Lorsqu'une action suppose une sollicitation de salariés de l'Ensemble Scolaire, les initiateurs de cette action s'adressent d'abord aux Directeurs ou au Chef d'Etablissement-Ordonnateur qui déterminent les modalités de cette sollicitation pour en limiter l'impact.

3°) - Les **Acteurs** :

SEULS les parents d'élèves ayant des enfants en cours de scolarité à Charles de Foucauld peuvent, *d'après les dispositions statutaires*, faire partie de l'APEL et de ses Commissions. Cette mesure d'apparence coercitive vise tout simplement à assurer le renouvellement bénéfique des membres des commissions, chacun pouvant se révéler créatif l'espace d'un bénévolat, mais aussi pesant lorsque l'originalité est relayée par la routine. D'autre part, l'exercice d'une responsabilité, dans le cadre de ces commissions, ne peut être que mieux assuré tant que des parents restent en prise directe et en symbiose avec la scolarité de leurs enfants et les réalités vécues de cette scolarité conduite de jour en jour.

4°) - La constitution d'un "**Dossier Commission**" :

* Chaque commission doit élaborer un PROJET, document concernant le travail à réaliser (contenu prospectif et cahier des charges), accompagné d'un échéancier (calendrier des rencontres, périodicité).

* Ce document, élaboré dès le début de l'année, en forme de préparation, par tous les membres de la dite commission, ne reçoit une forme définitive qu'avec la participation et les mises au point, si nécessaire, de l'autorité compétente, c'est-à-dire du Président de l'APEL, ce dernier s'étant enquis au préalable de l'avis des Directeurs. Ce processus de consultations et de décisions vise à assurer à l'ensemble des documents leur cohérence respective, interne et externe. Chacun sait le rôle bénéfique d'une formalisation écrite et exposée de toute action pédagogique-éducative.

* Ce document, une fois réalisé, prend alors une forme officielle qui lui permet d'établir ce **relais** souhaité **entre les générations de parents**. De plus, l'APEL manifeste ainsi sa capacité à mobiliser activement les familles par le biais renouvelé des commissions, aptes à formaliser leurs initiatives et à veiller à leur mise en œuvre concertée, pour le bien de tous et pour un service harmonisé.

Pour le bon fonctionnement de ces commissions et une insertion harmonieuse de leur travail dans la vie quotidienne de l'Etablissement, il convient que chacun ait en permanence à l'esprit ces perspectives.

Merci de le comprendre et **merci à chacun** pour son travail et son dévouement au service de tous.

Le Président de L'APEL :

Gilles BONTEMPS

Le Chef d'Etablissement-Ordonnateur :

Stéphane NOEL



Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre



A.P.E.L

Chers Parents,

Voici une nouvelle année scolaire qui commence pour le groupe scolaire Charles de Foucauld (la cinquante septième si je calcule bien !), ainsi que pour notre association de parents d'élèves.

Il me faut tout d'abord saluer Florence Auray qui en a assuré la présidence pendant 3 ans avec enthousiasme, dynamisme et efficacité ; Qu'elle soit ici remerciée au nom de tous les parents. Pour notre satisfaction à tous elle reste membre du conseil de l'APEL où elle pourra continuer son action.

Je souhaite également la bienvenue aux nouvelles familles. Que leurs enfants trouvent rapidement leur place dans les structures scolaires, et que les parents soient assurés de l'écoute et du soutien des membres du conseil de l'APEL.

L'APEL Charles de Foucauld est une force vive de plus de mille familles. Par sa capacité à accueillir chacun et à nous rassembler tous autour des valeurs éducatives de Charles de Foucauld, nous contribuons à la vie de la Communauté Educative.

L'APEL agit, au travers de ses commissions diverses et variées, au service des enfants et en collaboration avec les enseignants. Toutes les actions et animations sont le fait de parents qui veulent bien consacrer un peu de leur temps pour que vive notre association.

C'est un appel que je lance là : venez participer à la vie de l'établissement, venez nous rejoindre dans l'une des commissions. Parents nouveaux ou anciens, venez prendre votre place dans la Communauté Educative.

Au nom de l'APEL Charles de Foucauld, excellente année scolaire à toutes et à tous.

Votre Président.

Gilles Bontemps

Tous les Parents, par l'inscription de leur(s) enfant(s) à Charles de Foucauld, font partie de l'APEL.

Le choix de l'Etablissement implique - dans la logique associative -

le paiement de la cotisation volontaire à l'Association de Parents.

*Cette cotisation est nécessaire pour la vie de l'Association mais aussi pour inscrire le fonctionnement de l'Ensemble Scolaire dans un cadre officiel donnant les **mêmes droits à tous les Parents.***

L'APEL est une structure d'animation au sein de l'ensemble scolaire Charles de Foucauld.

L'Association est représentée par un CONSEIL élu lors de l'Assemblée Générale annuelle

(en juin)

Les Commissions de l'APEL et le Conseil de l'APEL sont ouverts à **tous** les Parents :

voir pages suivantes

Renseignements auprès : du **Président de l'APEL** ou d'un membre du Conseil de l'APEL

Les APEL des différents Etablissements Scolaires sont regroupées :

- au plan DEPARTEMENTAL au sein de l'UDAPEL,

- au plan REGIONAL au sein de l'URAPEL,

- au plan NATIONAL au sein de l'UNAPEL,

*qui édite **famille et éducation**, le magazine des parents d'élèves de l'enseignement libre,
que vous recevrez.*

Vos noms et adresses sont transmis, avec vos cotisations, à ces différents organismes. En application de l'article 27 de la loi N° 78/17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un *droit d'accès aux informations vous concernant* ainsi que d'un droit de rectification.

La cotisation APEL (18,50 €), fixée en Assemblée Générale, est appelée lors de la première facturation (septembre-octobre)

Le CONSEIL de l'APEL et les COMMISSIONS

- Les membres du Conseil de l'APEL sont élus pour 3 ans lors de l'assemblée générale statutaire annuelle. Les mandats sont renouvelables.

- Tous les Parents disponibles et qui, de préférence, ont eu l'occasion de s'impliquer au moins ponctuellement dans le fonctionnement de l'Etablissement (fêtes, activités...) peuvent présenter leur candidature au Conseil de l'APEL. Les actes de candidature doivent exprimer les motivations des candidats et sont reçus par le Président de l'APEL.



LA COMMISSION FETES ET LOISIRS

Elle prépare et organise les différentes soirées, réceptions et fêtes et en particulier le loto et la fête de l'école.

Pour faire partie de cette commission, il suffit d'être disponible et d'accepter de prendre en charge quelques petites tâches (animer un stand, emballer des lots, préparer la salle du loto...)

Une aide très ponctuelle, même pour une seule manifestation, est toujours la bienvenue.

Contacts :

Pascale PERRIN 06.71.21.06.35

Christine MORICE

Caroline ROUBY 04.78.09.15.65

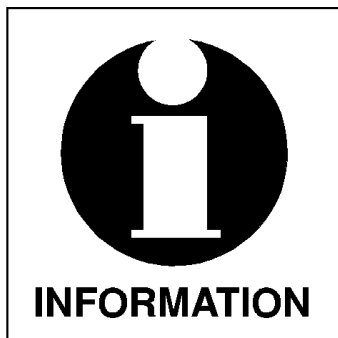
pascale.perrin406@orange.fr

nid.christine.morice@wanadoo.fr

caro.r@club-internet.fr

l'APEL : des Parents au service des Parents

L'APEL : des Parents au service des Parents
participez à la vie de l'établissement : proposez vos services aux commissions



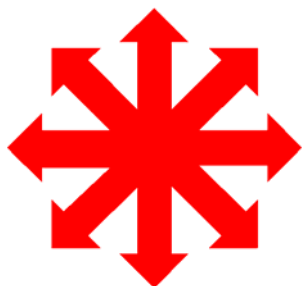
LA COMMISSION INFORMATION CARRIERES

Son but est d'informer les élèves sur les études accessibles à partir d'un niveau de classe, sur les différents métiers et sur les possibilités d'accès à une profession par une connaissance des différentes filières.

Elle a mis en place, au Collège, une information sur les métiers. Des parents d'élèves viennent présenter leur profession deux fois par semaine pendant la pause déjeuner. Le travail de la commission consiste à rechercher des parents volontaires, à établir un planning des présentations et accueillir les intervenants.

Elle participe aux actions d'information initiées par la Direction du Collège (journées de présentation des métiers et des écoles, ...)

Elle réfléchit aux possibilités d'améliorer la diffusion de l'information : moyens informatiques (CD-Rom, accès aux sites Internet, ...).



Contacts :

Nathalie BOURGIN DECOUX

06.80.26.20.58

nathalie.bourgin@hotmail.fr

Yves CRETIN

04.72.34.83.62

pharmacie.cretin@perso.alliadis.net

Caroline ROUBY

06.83.23.90.27

caro.r@club-internet.fr

LA COMMISSION PARTAGE ET PRIERE



Cette commission a une vocation d'actions d'aide, de partage et d'animation de temps de prière. L'objectif est de venir en aide à des associations caritatives par des actions de partage et de solidarité. Cette aide et ces temps spirituels sont rythmés par l'année liturgique et viennent en soutien à la pastorale de l'établissement

Contacts :

Bénédicte de MONTAIGNAC 06.14.68.27.23 / 04.78.89.03.31 ab7mtc@hotmail.coùm



Les parents s'impliquent dans les différentes actions menées de manière ponctuelle ou continue dans le fonctionnement de la BCD : gestion des prêts de livres pendant le temps de midi, rangement des documents, gestion informatique,

Caroline ROUBY 06.83.23.90.27

caro.r@club-internet.fr



Christine MORICE 04.72.61.98.82

nid.christine.morice@wanadoo.fr

L'APEL : des Parents au service des Parents
participez à la vie de l'établissement : proposez vos services aux commissions

L'APEL : des Parents au service des Parents

participez à la vie de l'établissement : proposez vos services aux commissions

<p>Chef d'Etablissement</p>  <p>Parent Correspondant</p>  <p>CONFIANCE</p>	<p>ENSEIGNANTS</p>	<p>LA COMMISSION PARENTS CORRESPONDANTS au COLLEGE</p> <p>Pourquoi une commission Parents Correspondants ? Parce qu'il faut un lien entre les acteurs de la communauté éducative. Parce qu'il est important de développer une vie de classe, de favoriser le dialogue entre parents, élèves et enseignants. Il faut des parents correspondants dans chaque classe de chaque niveau. La commission est composée de membres élus par l'APEL et de tous les parents correspondants. Tous sont parents d'élèves, volontaires et désireux de se mettre au service des autres. Vous êtes disponibles... sensibles aux questions éducatives, respectueux et bienveillants, soucieux du bon fonctionnement de la classe et de l'établissement, Pourquoi ne pas venir rejoindre notre équipe ?</p> <p>Contacts :</p> <p>Florence AURAY auray.florence@neuf.fr Nathalie BERTRAND naty.bertrand@sfr.fr</p>
--	---------------------------	--

	<p>COMMISSION MARCHE de NOEL</p> <p>Cette commission organise et prépare le « Marché de NOEL » qui a lieu tous les deux ans : le prochain aura lieu en décembre 2012. Les objets confectionnés par les Parents sont vendus au profit d'associations caritatives. Des ateliers de confection sont organisés durant l'année, en après-midi ou en soirée.</p> <p>Contacts :</p> <p>Pascale MARTINOD 04 78 54 03 01 Anne-Cécile GROLEAS 04 78 76 11 34 annececile.groleas@free.fr Marie-Christine LEBLANC 09.54.13.71.37 mariechristine.leblanc@gmail.com</p>
---	--

L'APEL : des Parents au service des Parents

participez à la vie de l'établissement : proposez vos services aux commissions

l'APEL : des Parents au service des Parents

participez à la vie de l'établissement : proposez vos services aux commissions



COMMUNICATION

Elle a en charge la diffusion d'informations aux familles, tant interne à l'établissement qu'en provenance des instances départementales ou nationales de l'APEL.

Contacts :

Christine MORICE

nid.christine.morice@wanadoo.fr

Yann CAILLET

06.63.82.52.94

yann.caillet@neuf.fr

Nathalie BOURGIN DECOUX

06.80.26.20.58

nathalie.bourgin@hotmail.fr



LA COMMISSION PARKING

Pour que vous arriviez détendus aux réunions, une équipe de bénévoles, vous "place" dans la cour du Collège, avec la sécurité de ne pas être "bloqué" et de pouvoir repartir.

Merci d'avance à tous les Parents pour leur discipline et leur gentillesse.



Contacts :

Patrick MORIN Galaxie Foucauld patrick.morin@wanadoo.fr



La commission PEDIBUS

Le PEDIBUS est un service de « ramassage scolaire » à pied. Il fonctionne sur des « lignes » prédéfinies, avec un horaire fixe et encadré par des parents (les conducteurs)

Après la mise en place expérimentale de 5 lignes PEDIBUS pendant l'année 2011, il s'agit maintenant de pérenniser et d'améliorer ce service offert aux parents.

La commission regroupe les parents dont les enfants utilisent la ligne, ainsi que ceux qui accepte de conduire un PEDIBUS.

Le PEDIBUS Charles de Foucauld contribue à la politique Déplacements Doux du Grand Lyon. Il offre aux enfants un mode de transport simple, moderne, sécurisé et convivial.

Contact : Yann Caillet 06 63 82 52 94 yann.caillet@neuf.fr



GRAND LYON



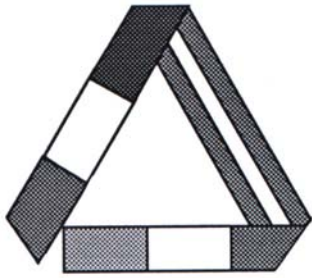
Vos cotisations :

- à l'APEL sur la facturation du 1^{er} Trimestre : **18,50 Euros**
- à l'AISF sur la facturation du 2^{ème} Trimestre : **6,00 Euros**

l'APEL : des Parents au service des Parents

participez à la vie de l'établissement : proposez vos services aux commissions

AISF (Association Internationale Sainte Famille) :



L'AISF est une association *Internationale* avec des instances nationales, européennes et internationales. La présidence internationale est "*tournante*" (Espagne/Italie/France).

Le but général de l'association est d'établir un lien entre les Etablissements scolaires d'Europe où sont impliqués les Frères de la Ste Famille.

L'AISF oeuvre au développement de l'Europe Spirituelle, Culturelle et Sportive et favorise les échanges entre les pays membres. Elle participe, en France, au rayonnement de l'*esprit de famille* enseigné par le Vénérable F. Gabriel Taborin, Fondateur des FSF.

A Charles de Foucauld, l'AISF agit dans le cadre de l'APEL, les **membres** de la section française étant l'ensemble des **Parents d'Elèves**, représentés par le Conseil de l'APEL et payant la cotisation AISF appelée. Font également partie de la section française de l'AISF, les **Professeurs, anciens Professeurs, anciens parents et anciens élèves**, qui le souhaitent et expriment leur adhésion (cotisation). Tous les adhérents à l'AISF peuvent faire partie du groupe de travail AISF. Les propositions du groupe de travail A.I.S.F sont validées par le Président de l'APEL et la Direction de l'Ensemble Scolaire.

Le Conseil de l'APEL s'est donné, pour la section française de l'AISF, l'organisation et le schéma de fonctionnement suivant :

- lorsque la Présidence Européenne est française, le Président de l'AISF est de droit le Président de l'APEL de CdF si LYON assure cette Présidence. Sinon, le Président est un représentant de la Communauté Educative de St Louis (DAGNEUX – Ain).

- le Vice-Président français est également soit le Président de l'APEL de CdF, soit un membre de l'Institution St Louis. Les fonctions de Président, de Vice-Président (et de Secrétaire et Trésorier quand la France assure la Présidence) sont réparties entre les deux établissements.

- le Trésorier de l'APEL encaisse les cotisations AISF et verse au Bureau International le montant de la quote-part annuelle appelée par ce dernier auprès des délégations nationales. Le solde des cotisations est géré par l'APEL comme toutes les ressources de l'APEL.

Par accord entre les 2 établissements, les 12 conseillers français de l'AISF sont répartis de la façon suivante : St Louis (Dagneux) : 4 conseillers / Charles de Foucauld (Lyon) : 8 conseillers.

A Charles de Foucauld, les conseillers AISF sont désignés en Conseil d'APEL.

La cotisation AISF est appelée lors de la seconde facturation (janvier). Son montant - fixé en Assemblée Générale de l'APEL - est actuellement de 6 Euros par famille.

Bureau de la Présidence Européenne :

Président :

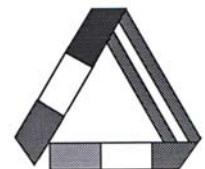
Présidence ESPAGNOLE

Vice-Président Français :

Président de l'A.P.E.L du Collège St Louis (Dagneux)

Les **8 Conseillers AISF** de Charles de Foucauld, désignés en Conseil d'APEL :

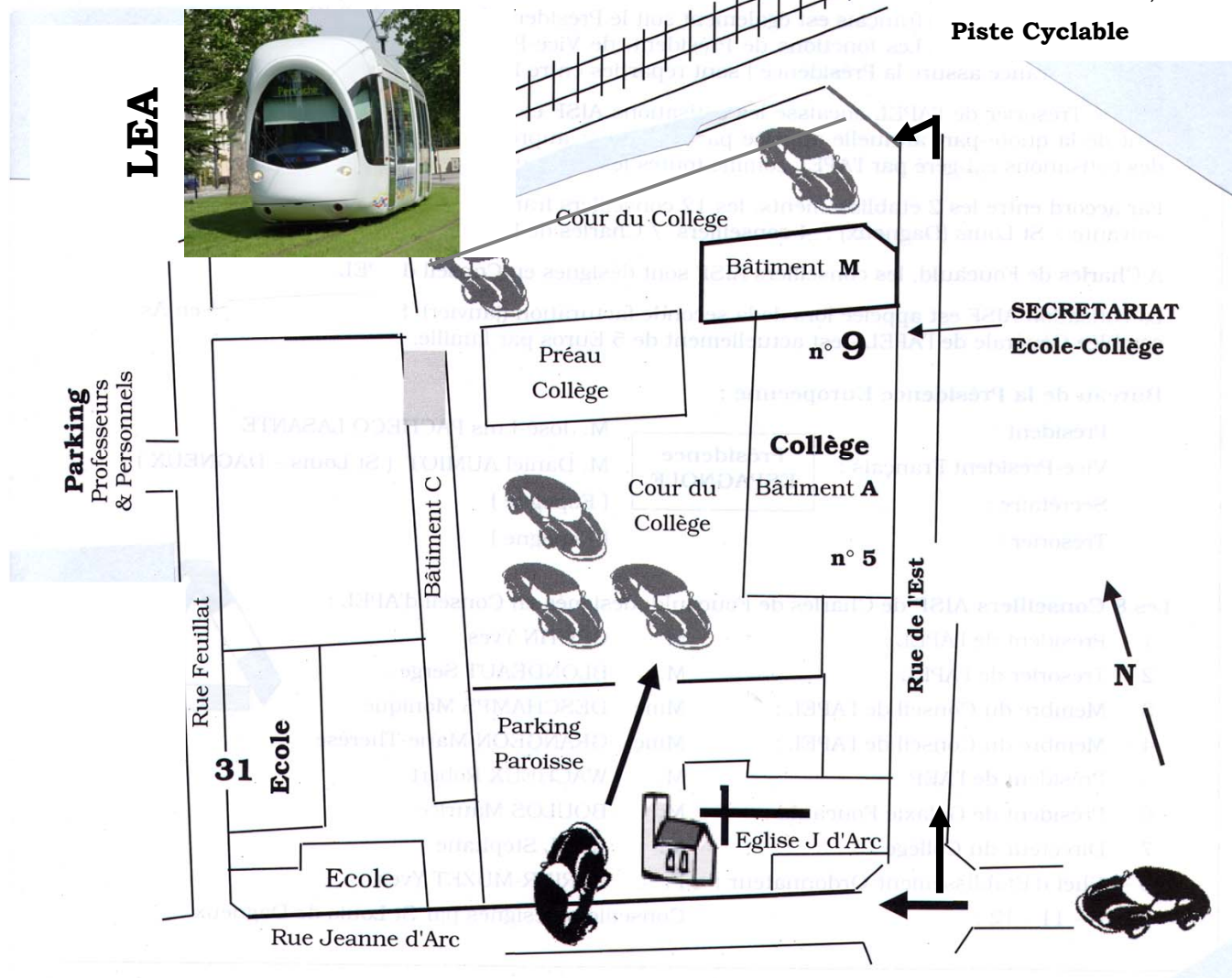
- | | |
|--|--|
| 1 - Président de l'APEL : | M. BONTEMPS Gilles |
| 2 - Trésorier de l'APEL : | Mme LEBLANC Marie-Christine |
| 3 - Membre du Conseil de l'APEL : | Mme AURAY Florence |
| 4 - Membre du Conseil de l'APEL : | Mme De MONTAIGNAC Bénédicte |
| 5 - Président de l'AEP | M. WACHEUX Robert |
| 6 - Président de Galaxie Foucauld : | M. BOULOS Maurice |
| 7 - Directeur du Collège : | M. PIREYRE Eric |
| 8 - Chef d'Etablissement-Ordonnateur : | F. NOEL Stéphane |
| 9 - 10 - 11 - 12 : | Conseillers désignés par St Louis de Dagneux |



Accès **PARKING Collège** (cour du Collège) :

Voies de Tramway LEA
(→ vers la place de la
Reconnaissance)

Piste Cyclable



Tutelle, esprit d'établissement, ...

un CD a été réalisé - avec la participation de plusieurs membres de l'équipe éducative - sur Fr. Gabriel TABORIN, fondateur des Frères de la Ste Famille.

Ce CD peut être emprunté aux Secrétariats (Ecole-Collège ou Lycée) et copié librement.

Réalisation :
Yves PERRIER- MUZET

En collaboration avec
Frère Théodore BERZAL

Avec la participation du
Père Jean-Paul PERRIER- MUZET

Et la contribution de :
Frère Jean BARBERAT,

Voix par ordre alphabétique :
Frère Théodore BERZAL, Isabelle HERNANDEZ,
Jean-Louis MARECHAL, Stéphane NOËL,
Yves PERRIER- MUZET, Nicole SCARFO.

Réalisation technique
Jean-Marc CHAVENT

Production :
Frères de la Sainte Famille
33, rue de Savoie 01300 BELLEY
Tél : 04 79 81 05 60 Fax : 04 79 81 17 94
<http://www.fsfbelley.net>